ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES LATÉNIENNES DE COTTÉVRARD (SEINE-MARITIME)

Isabelle Le GOFF *

LE CORPUS

Il se compose de dix tombes à incinérations pour la concentration 2, auxquelles viennent s'ajouter les huit sépultures de la concentration 1. Signalons l'existence d'autres structures, qui par leurs dimensions et leur composition, s'apparentent aux tombes à incinérations, bien qu'elles ne contiennent pas d'ossements. C'est un phénomène récurent dans les deux secteurs : 1 cas dans la concentration 1 et 5 dans la seconde.

Les amas osseux n'ont pas tous bénéficié des mêmes conditions de conservation ou des mêmes méthodes d'exploitation. Onze structures sur 18 ont fait l'objet d'une fouille méthodique. La plupart des prélèvements effectués sur le terrain puis tamisés en laboratoire, ne contenaient, en fait, que quelques rares esquilles.

LE RECRUTEMENT DE LA NÉCROPOLE

Les pièces osseuses disponibles pour l'estimation de l'âge au décès et pour la diagnose sexuelle sont assez rares sur ce site. La faible quantité d'ossements contenue dans les tombes ne laisse guère de chance de disposer des indices nécessaires à une étude anthropologique et plus particulièrement à la détermination du sexe.

Plusieurs ensembles osseux n'ont livré aucun indice, hormis l'épaisseur de l'os cortical des os longs ou celle de la calotte crânienne. Les sujets des tombes 83, 85, 106/108, 261, 264, 274, 603, 604 et 615 semblent adultes.

L'estimation de l'âge au décès repose essentiellement pour les sujets des sépultures 84, 105 et 130 sur le degré d'oblitération des sutures crâniennes (MASSET 1982).

Les sujets immatures ont fourni suffisamment d'éléments pour établir un diagnostique plus précis. La tombe 600 renferme les restes d'un enfant âgé de 10 à 15 ans d'après la maturation osseuse du corps de la 1ère vertèbre sacrée, de la tubérosité ischiatique, du tibia (absence du point d'ossification secondaire distal) et du fémur (absence du point d'ossification secondaire de la tête) (FÉREMBACH 1979).

Le sujet de la structure 114 présente également des pièces en cours d'épiphysation comme un corps de vertèbre thoracique (listel non soudé), ou le coxal (absence de la tubérosité ischiatique et de la crête iliaque). En revanche, les têtes fémorale et humérale sont complètement fusionnées au corps de l'os. Il pourrait donc s'agir d'un jeune adulte de 22-24 ans.

Un enfant de 3 à 5 ans est inhumé dans la tombe 80, d'après les quelques germes dentaires présents et la maturation osseuse des têtes humérale, fémorale et celle de la fibula.

La structure 108 comprend deux ensembles osseux répartis dans les vases 2 et 4. La compatibilité du degré d'oblitération des sutures, la gracilité des ossements ainsi que l'analogie morphologique de deux rebords sus-orbitaires droit et gauche nous ont conduit à considérer le contenu des deux urnes comme les vestiges d'un seul et même individu. Il s'agirait d'un adulte, décédé entre 25 et 30/35 ans. En effet, la crête iliaque n'est pas soudée à l'ilium. Les portions des sutures sagittale et coronale ne sont pas oblitérées sur aucune des tables.

La concentration 1 regroupe 8 individus, parmi lesquels :
- un jeune enfant de 3 à 5 ans ;
- sept adultes dont un gracile de 22/24 ans, un adulte mature, deux sujets de plus de 30/35 ans parmi lesquels se trouve un individu robuste.

La concentration 2 comprend deux ensembles osseux qui n'ont pu être attribués avec certitude à de l'humain. Les 8 fosses restantes reçoivent les vestiges osseux des sujets suivants :
- un enfant de 10/15 ans ;
- sept adultes dont un individu gracile.

Chaque tombe correspond, semble-t-il, aux restes d'un seul et unique défunt auxquels sont ajoutés

* 62 rue Marie Sorin-Defresne
F - 94 400 VITRY-sur-SEINE

quelques ossements brûlés d'animaux. La sépulture individuelle de sujets adultes ou de jeunes enfants, ces derniers étant cependant peu représentés, caractérise le recrutement des deux secteurs.

LE TRAITEMENT DES DÉFUNTS

Après la crémation du cadavre, le squelette complètement «mis à nu», disloqué par l'exposition aux flammes, est à la disposition des intervenants. Ils ont alors le choix de laisser sur place les vestiges de la crémation ou de les collecter. Le ramassage des os sur le bûcher est un moment du processus funéraire propice aux interventions humaines et notamment, à la constitution du dépôt cinéraire destiné à la tombe (Le Goff 1996, 1997). Nous examinerons plus particulièrement la question de la quantité d'ossements inhumés. Les références manquent encore pour interpréter aisément les données issues de l'analyse des os brûlés, difficultés que pallie la nécropole de Cottévrard. Elle offre l'occasion d'établir d'intéressantes relations entre l'importance des dépôts cinéraires et son développement.

LA QUANTITÉ DE VESTIGES OSSEUX TROUVÉS DANS LES TOMBES

La quantité des restes osseux atteint au minimum 5 à 10 g et au maximum 960 g (fig. 1). La faune fragmentée et brûlée avec la même intensité que les os humains représente 2 g à 16 g. Étant donné les difficultés d'identification, quelques esquilles d'origine animale sont peut-être classées parmi les vestiges humains. Deux ensembles écartés de cette analyse en raison de leur mauvais état de préservation, ne figurent pas sur le schéma. Les sujets immatures y sont signalés par la lettre I. La modestie de la plupart des dépôts osseux est frappante. Le volume des urnes, loin d'être remplies au maximum de leur contenance, n'en est pas la cause. Dans la tombe 108, 970 g d'os sont répartis dans deux récipients quasi pleins.

Ébauche d'une interprétation

Les comparaisons pour interpréter ces valeurs pondérales manquent. Peu d'auteurs se sont penchés sur le problème. Et lorsque c'est le cas, il s'agit d'anthropologues du biologique qui cherchent à vérifier l'intérêt du poids pour reconnaître les tombes féminines des tombes masculines ou les tombes doubles (Rösing 1977, Malinowski 1969). L'hypothèse du poids des dépôts osseux comme fait social ou culturel est encore peu exploitée. Dans le but d'établir un référentiel, nous avons été conduit, dans le cadre d'une étude plus large, à confronter les produits de crémations modernes et les dépôts cinéraires anciens. Notre choix s'est porté sur plus de 200 amas osseux assurément bien préservés, attribuables dans chaque cas, à un seul sujet adulte. Les ossements mal brûlés, plus lourds que les os complètement incinérés, ont été écartés. Seuls les amas composés d'os blancs ou gris clair sont retenus.

La figure 10 montre nettement que le poids des os issus de tombes anciennes se situent en dessous du poids minimum attendu d'une crémation moderne. B. Herrmann (1976) à partir d'une série de 393 incinérations a établi qu'en moyenne tout sexe confondu, un corps produit 1770 g de résidus osseux, avec un maximum de 2630 g et un minimum de 970 g. Waren et Maples (1997), à partir d'une population américaine, aboutissent à une moyenne plus élevée (2361 g) mais à un poids minimum comparable. Or, les sépultures anciennes contiennent exceptionnellement 2000 g et rarement

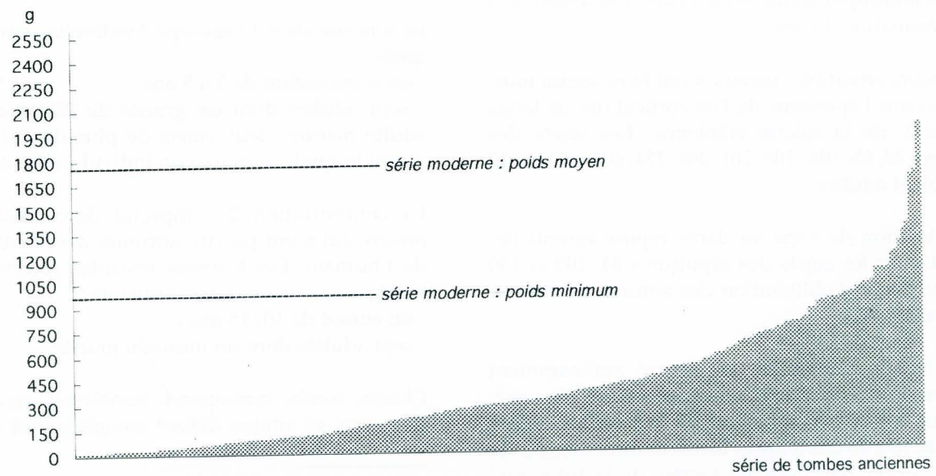

Fig. 1 : comparaison du poids de crémations issues de tombes anciennes et de celui de crémations modernes.

plus de 1000 g. La série de B. Herrmann nous permet de fixer un poids minimum en dessous duquel il est fort probable que la masse osseuse ne corresponde qu'à une partie des vestiges de la crémation du défunt. Signalons néanmoins que d'autres études se basent sur le poids moyen (1600 g) pour fixer le seuil entre les dépôts osseux exhaustifs et les dépôts partiels. Pour des raisons de probabilité, nous avons préféré le poids minimum au poids moyen.

On ne peut exclure que d'autres facteurs, d'ordre biologique, technique ou taphonomique, contribuent à creuser un écart pondéral entre les deux séries. Les populations berlinoise et américaine sont peut-être plus robustes que les populations anciennes. Mais pour les dépôts très modestes, cette explication n'est guère satisfaisante. En effet, au dessous d'un certain poids, les vestiges disponibles ne suffisent pas à reconstituer un squelette même extrêmement gracile. Pour ce qui est des techniques de crémation, l'usage d'un four ou d'un bûcher en aire ouverte peut avoir des conséquences sur le résultat, mais le stade de crémation (os blancs) des deux séries est comparable. Or, justement le poids d'un os fluctue en fonction du degré de carbonisation de sa partie organique (Holck 1986). La taphonomie joue également un rôle, bien que l'os incinéré soit moins sensible aux attaques acides que les os non brûlés.

Dans le cas de Cottévrard, le dépôt équivaut souvent à une ou deux poignées, voire à une «pincée» d'os (fig. 2). Ainsi, le traitement du défunt se caractérise par l'inhumation très partielle des restes incinérés. Leur masse s'avère dans certains cas, si faible que l'on peut s'interroger sur la vocation sépulcrale des fosses qui pourtant, contiennent également du mobilier céramique ou métallique. Rappelons par ailleurs, l'existence de six fosses vides qui renferment du matériel et non en moindre quantité. Cinq objets sont déposés dans la fosse 107, la situant parmi les structures les mieux dotées du site. L'hypothèse d'une représentation «symbolique» du défunt dans la tombe ne semble pas dans le cas de Cottévrard, une hypothèse déplacée.

La quantité d'os trouvés dans les tombes correspond à l'organisation spatiale et chronologique de la nécropole. Les groupes 1 et 2 de la concentration 2, ensembles les plus anciens, se singularisent par l'extrême pauvreté des dépôts osseux. Il y a moins de 25 g dans 7 structures sur 10. Les valeurs pondérales des deux groupes présentent le même profil : des dépôts très faibles parmi lesquels un dépôt nettement plus conséquent -250 g pour la tombe 274 et plus de 950 g pour la 108- (fig. 2).

Par contre, les tombes du groupe le plus tardif (groupe 3 - concentration 1) recueillent une part d'ossements plus abondante et plus régulière.

Dans le cas de la nécropole de Cottévrard, le poids des dépôts osseux ne semble pas aléatoire, puisqu'il correspond à un usage fluctuant au cours du développement du site. H. Duday remarqua ce phénomène à l'occasion de l'étude anthropologique des nécropoles du Peyrou et de Couffoulens (1981, 1989).

Certains sujets des groupes 1 et 2 se distinguent par un dépôt osseux plus conséquent. Nous avons cherché si par ailleurs, ces tombes sont mises en valeur. Pour le sujet 274, cela ne coïncide pas avec

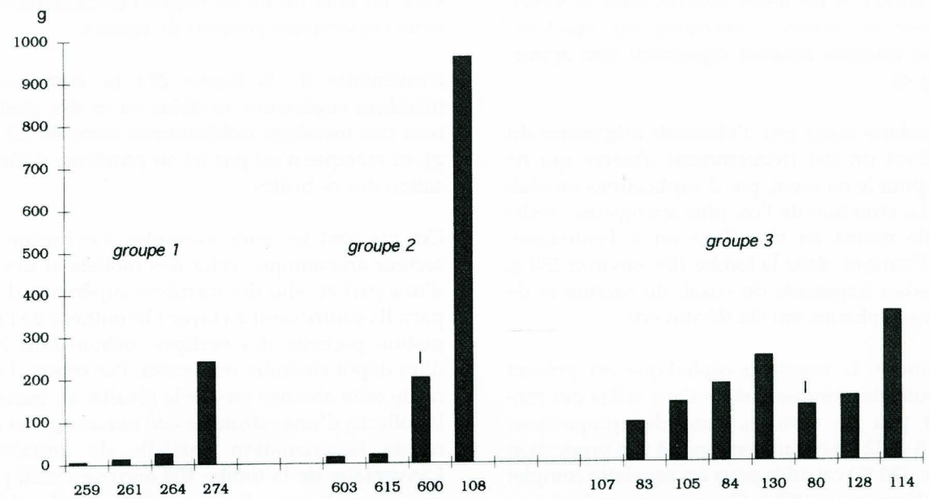

Fig. 2 : quantité de vestiges osseux trouvés dans les tombes.

un mobilier d'accompagnement exceptionnel (1 vase) ni avec une architecture particulière. Le tiers proximal des fémurs droit et gauche constitue la majeure partie du dépôt. En terme de poids, la taille des portions de diaphyses explique l'importance pondérale du dépôt mais en nombre de fragments, celui-ci se résume à deux pièces. L'investissement en temps demandé par la collecte fut donc bref.

Pour le sujet 108 (féminin ?), le dépôt cinéraire s'accompagne de six objets, nombre maximum sur ce site. L'amas osseux se compose également du tiers proximal des fémurs droit et gauche auxquels s'ajoutent de nombreux fragments du crâne et du rachis (fig. 3).

Dans le groupe 3, la quantité d'os trouvés dans les tombes s'avère plus régulière. Aucun des individus ne se distingue nettement, même le sujet 130 (masculin ?) dont la sépulture se distingue par le dépôt d'une épée et d'une lance.

La relation entre la quantité d'os et l'importance en nombre du mobilier ne semble pas, à première vue, vraiment pertinente. Les dépôts modestes comme les dépôts importants ou les fosses vides renferment une quantité variable d'objets.

NATURE DES RESTES INHUMÉS

Les dépôts renferment des pièces osseuses provenant de toutes les parties du squelette. Des fragments issus du squelette céphalique, du tronc comme des membres inférieurs et supérieurs sont inventoriés. Leur quantification est réalisée à partir de leur poids selon la méthode proposée par H. Duday (1992). Si les restes trouvés dans la tombe concernent en général l'ensemble du squelette, quelques nuances doivent cependant être apportées (fig. 4).

On inventorie assez peu d'éléments originaires du tronc. C'est un fait fréquemment observé qui ne trouve, pour le moment, pas d'explications satisfaisantes. La structure de l'os, plus spongieuse, résisterait-elle moins au chauffage ou à l'enfouissement ? Pourtant, dans la tombe 108, environ 250 g. de superbes fragments du coxal, du sacrum et de vertèbres lombaires ont été découverts.

En revanche, le squelette céphalique est présent dans toutes les tombes, même dans celles qui renferment peu de vestiges, dans des proportions (entre 15 et 22 %) ce qui correspond à la proportion du crâne (20 %) calculée pour un squelette complet et sec (KROGMAN, 1978). On note cependant une sur-représentation dans les sépultures 84 et 105 avec un taux de plus de 40 %. Inversement, la

Fig. 3 : restes osseux de l'urne 4 de la tombe 108.

tombe de l'enfant 600 renferme moins de 10 % de fragments crâniens (20 g). Malgré ces trois cas, on ne peut montrer aucune sélection ciblée ou excluant le squelette céphalique.

En ce qui concerne les membres, les proportions se rapprochent en général, de celles d'un squelette sec et complet, soit 42 %, avec quelques cas de sur-représentation comme la tombe 130 (80 % - 150 g). On observe aussi deux cas de sous-représentation, les tombes 108 et 274 qui méritent de s'y attarder.

L'amas 108 comprend deux superbes portions de fémurs mais en revanche les tibias et les pieds sont faiblement attestés (1 fragment) ce qui explique le taux de 30 %. Cette tombe présente par ailleurs la particularité de renfermer deux urnes cinéraires. Dans le vase 2, ne se trouve que la partie supérieure du corps : des morceaux issus de la zone lombo-sacrée, un petit lot de la calotte crânienne, des fragments de diaphyses humérale. Les membres inférieurs sont complètement absents. Dans l'autre vase, on note un lot de fragments crâniens, l'axis, deux importantes portions de fémurs.

L'inventaire de la tombe 274 ne comprend ni membres supérieurs, ni tibias ou os des pieds. Le taux des membres indéterminés étant de 1,7 % (4 g), ce manque n'est pas lié au problème d'identification des os brûlés.

Ces cas sont les seuls exemples d'exclusion d'un secteur anatomique, celui des mollets et des pied d'une part et celui des membres supérieurs d'autre part. Ils contribuent à étayer l'hypothèse de l'inhumation partielle des vestiges, même dans le cas d'un dépôt cinéraire important. Par contre, l'origine de cette absence est-elle le résultat du hasard de la collecte, d'une «stratégie» de ramassage ou encore de la crémation partielle du squelette ? L'inventaire de la tombe 108 argumenterait plutôt en faveur d'une collecte partielle car il existe au moins, un fragment de tibia, de plus une extrémité distale.

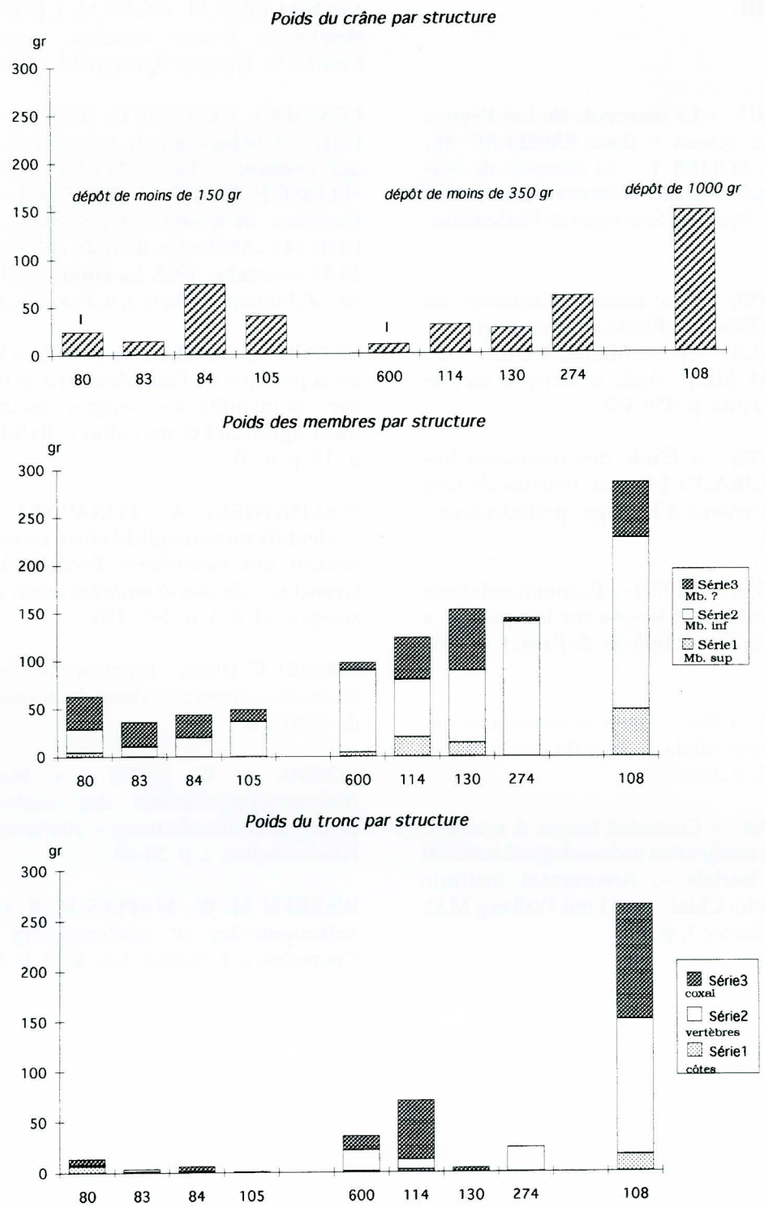

Fig. 4 : quantification des vestiges par type d'os.

CONCLUSION

Nous avons tenté de montrer que loin de n'être plus rien, le corps mort même à l'état de vestiges reste un objet culturel. Le traitement dont il fait l'objet contribue à définir le comportement d'un groupe, et notamment le poids des os placés dans les tombes n'est pas un fait aléatoire. La difficulté de la démonstration réside d'abord dans le manque de référentiel pour interpréter les données. Avec la multiplication des fouilles d'incinérations réalisée dans une perspective non seulement anthropologique mais aussi paléoethnologique, celui-ci est en cours de constitution. La seconde difficulté est liée au site lui-même, qui n'offre pas toujours les matériaux suffisants, pour relier le mort à sa culture ou à la structure de sa société. La nécropole de Cottévrard, dont une partie seulement de l'analyse est présentée ici, a permis cette démonstration. En effet, la fluctuation des masses osseuses coïncide avec l'évolution de la nécropole.

BIBLIOGRAPHIE

DUDAY H. (1981) - « La nécropole de Las Peyros, étude des restes osseux » dans PASSELAC M., RANCOULE G. SOLIER Y. - *La nécropole de «Las Peyros» à Couffoulens (Aude), découverte d'un second groupe de tombes. Revue archéologique de Narbonnaise,* 14, p. 54-70.

DUDAY H. (1989) - « Le tumulus-Cromlech du Peyrou à Agde (Hérault). Étude anthropologique » dans NICKELS A., MARCHAND G., SCHWALLER M. (dir.) - *Agde, la nécropole du premier Âge du Fer,* Paris, p. 459-472.

DUDAY H. (1992) - « Étude des ossements humains » dans GIRAUD J-P. - *Le tumulus de Léry Souillac (Lot),* Archives d'Écologie préhistoriques, EHESS, p. 43-54.

FÉREMBACH D. *et ali.* (1979) - « Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette » *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris,* t. 6, série XIII, p. 7-45.

HERRMANN B. (1976) - « Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen », *Z. Rechtmedezin,* 77, p. 191-200.

HOLCK P. (1986) - « Cremated bones. A medical-anthropological study of an archaeological material on cremation burials », Anatomical Institute University of Oslo. Chief : prof Fred Walberg M.D. *Anthropologiske Skifter,* 1, p. 241.

KROGMAN W. M., ISCAN M. Y. (1978) - *The human skeleton in forensic medecine,* seconde édition, Charles C. Thomas, Springfield, USA, p. 548.

LE GOFF I., GUILLOT H. (1996) - « Les incinérations et l'archéologie de sauvetage : une stratégie qui s'élabore » dans CATEX D., COURTAUD P., SELLIER P., DUDAY H., BRUZEK J. - *Les ensembles funéraires : du terrain à l'interprétation.* Colloque du GDR 742 «Méthodes d'étude des sépultures», 27-28-29 septembre 1995, La Hume, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris,* t. 8, fasc. 3-4, p. 223-235.

LE GOFF I., GUILLOT H. (1997) - « Une approche de la pratique de l'incinération à la fin de l'âge du Fer : la quantité des vestiges osseux comme élément significatif d'une cultur », *Bulletin de l'AFEAF,* n° 15, p. 6-10.

MALINOWSKI A., PORAWSKI R. (1969) - « Identifikationsmöglichkeiten menslicher Branknocken mit besonderer Berücksichtigung ihres Gewichts » *Zacchia di medicina legale, sociale, e criminologica,* 44, 5, 3, p. 392- 410.

MASSET C. (1982) - *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes.* Thèse de doctorat, Université de Paris VII.

RÖSING F. W. (1977) - « Methoden und Aussagemöglichkeiten der anthropologischen Leichenbrandbearbeitung », *Archäologie und Natur-Wissenschaften,* 1, p. 53-80.

WARREN M. W., MAPLES W. R. (1997) - « The anthropometry of contemporary Commercial Cremation », *J. Forensic Sci.,* 42, 3, p. 471-423.